26me feuillet

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du vingt novembre — an mil huit cent quarante-neuf, à dix — heures du matin

Acte de mariage de Jean Roman Janis âgé de vingt trois ans, né à Grasse département du var le vingt huit du mois de juillet mil huit cent vingt sept profession de charretier domicilié à la Garde département du var fils majeur de d. parents inconnus nuns parts profession d domicilié à département de et d.

N° 25

Jean Roman Janis et Clary Louise Rose Suzanne

Et demoiselle Louise Rose Suzanne Clary, (journalière) âgée de vingt huit ans, née à la Garde département du var le quatre du mois de janvier mil huit cent trente un domiciliée à la Garde département du var fille mineure de Jean Pierre Clary en son vivant profession de maçon domicilié à la Garde département du var, veuve de Marie Suzanne Abeille dans profession domicilié en cette commune de la Garde les parents et consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° les publications du mariage faites par nous dans l'opposition les dimanches quatre et vingt novembre courant mois.

Extrait d'acte de naissance du futur époux.

Extrait de naissance de la future épouse, ainsi que actes de décès des parents de chacun des susnommés.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Louise Rose Suzanne Clary et l'autre Jean Roman Janis.

En présence de Jean Louis Bussin domicilié à la Garde département du var âgé de trente ans, profession d'ouvrier menuisier, fils majeur d'une mère veuve sans profession.

De Jean Marie Cesare Gerachon domicilié à la garde département du var âgé de trente ans, profession d'ouvrier menuisier, fils majeur.

De Jean Louis Joseph Julien domicilié à la garde département du var âgé de trente sept ans, profession d'ouvrier cordonnier, fils majeur.

Et de Jean Joseph Charles Latty domicilié à la garde département du var âgé de trente huit ans, profession d'ouvrier menuisier, fils majeur.

Après quoi, moi Charles Pierre Guillard, maire de la Garde, officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, maire de la Garde, officier de l'état civil, les parties ont déclaré ne savoir ou ne pouvoir signer.

Bussin — Gerachon — Julien — Latty

26me feuillet

Mairie de — Arrondissement de

Du — an mil huit cent quarante-neuf, à — heure du

Acte de mariage de

Âgé de — ans, né à — département de le — du mois de — mil — domicilié à — département de — profession de — fils de — domicilié à — département de — et de

N° —

Et de — âgée de — ans, née à — département de le — du mois de — mil — domiciliée à — département de — fille de — domicilié à — département de — et de

Les actes préliminaires sont 1°

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un

En présence de — domicilié à — département de — âgé de — ans, profession de

De — domicilié à — département de — âgé de — ans, profession de

De — domicilié à — département de — âgé de — ans, profession de

Et de — domicilié à — département de — âgé de — ans, profession de

Après quoi, moi — faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi,

Est extrait pour nous Pierre Guillard, Maire, officier public de l'Etat Civil de la Commune de la Garde, pour l'année 1869, le Président registre Contenant Vingt Cinq articles, et pour l'an 1er Janvier 1890.

Gaumont